

Conseil Municipal

Le lundi 18 janvier 2021, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BILLON Patrice, BLAIN Claude, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GRIMAUULT Romain et REMANJON Patrice.

Absents excusés : Mme LECLERC Aurélie, MM. GILLET Pascal et LEBLANC Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme GOGUÉ Catherine.

Le compte-rendu de la réunion de la dernière séance est approuvé et le Maire passe à l'ordre du jour.

PACK ENERGIE : le Conseil Municipal est informé que le Syndicat Départemental d'Energie du Cher (S.D.E. 18) s'est donné pour mission de proposer aux Collectivités adhérentes une aide dans leurs démarches pour maîtriser la consommation d'énergie et ainsi optimiser l'utilisation des bâtiments communaux. Un bilan énergétique sur 4 années, une thermographie gratuite pour 1 bâtiment ainsi que l'octroi de subvention(s) pour des travaux de rénovation seront prévus. Ce pack Energie avec le SDE 18 pourrait être signé pour 4 années et une participation communale de 0,60 € par habitant et par an serait demandée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et décide d'adhérer au Pack Energie proposé par le S.D.E. 18. Il autorise le Maire à signer toutes les pièces utiles.

TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT A LA C.C.T.H.B. : le Maire fait part à l'assemblée que la reprise des services eaux et assainissement par la C.C.T.H.B. est effective depuis le 1^{er} janvier 2021. Une première réunion a eu lieu en vue de la présentation des grandes lignes de la gestion de ces nouvelles compétences intercommunales (prévision du budget – tarifs appliqués etc...) Le Maire indique également qu'une convention sera signée entre toutes les communes et la C.C.T.H.B. en vue de définir les conditions de transfert.

Le plan pluriannuel d'investissement « eau potable affermage » établie par la CCTHB et en concertation avec notre Commune, comprendra les travaux de mise en sécurité du réservoir en 2021, le renouvellement de canalisation dans le bourg en 2022.

Le plan pluriannuel d'investissement « assainissement collectif affermage » établie par la CCTHB et en concertation avec notre Commune, comprendra la réalisation du diagnostic de son réseau d'assainissement collectif en 2021 ainsi que des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif (Les Brangers, Le Chézou, la Chardonnerie) à compter de 2023 jusqu'en 2026.

COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse fait part à l'assemblée des divers arrêts de travail pour maladie du personnel affecté aux services scolaires et périscolaires. De plus, un nouveau protocole sanitaire doit être mis en place pour le 25 janvier prochain compliquant encore plus le bon fonctionnement du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire. Deux grands groupes vont donc être créés en évitant un brassage des classes au moment des repas. Les horaires pourraient être quelque peu modifiés sans affecter ceux liés à l'enseignement. Des contraintes de désinfection entre les services sont à prendre en compte mobilisant le personnel. Un nouveau protocole communal pour le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire sera rédigé en accord avec l'association des Parents d'Elèves et notifié à chaque famille. Par ailleurs, le restaurant scolaire accueille de plus en plus d'enfants, jusqu'à 104. Pour information, le menu de la cantine est disponible sur la page Facebook de la Commune chaque vendredi.

L'adjointe chargée de la communication, des associations et des animations fait part de la réception prochaine du bulletin municipal et elle informera l'ensemble du Conseil Municipal des modalités de distribution dans les foyers.

L'adjointe chargée des espaces verts et de l'environnement informe l'assemblée du palmarès du concours communal des maisons fleuries (passage du jury le 4 juillet 2020). Les lauréats se verront remettre un bon cadeau à retirer au magasin Gamm-Vert de Menetou-Salon.

Le Conseiller municipal chargé de la voirie indique qu'il souhaite réunir la commission voirie communale et réseaux divers le 30 janvier prochain en vue de définir les priorités à retenir pour les travaux de voirie en 2021. Des devis seront demandés pour le remplacement de plusieurs matériels (véhicules et divers), une estimation sera fournie et le financement pourra ainsi être prévu au prochain budget 2021.

AFFAIRES DIVERSES :

Le Maire évoque la possibilité de prévoir un centre de vaccination Covid à Menetou-Salon mais les conditions de mise en place étant trop délicates, il regrette de ne pas pouvoir mener à bien ce projet pour le moment.

L'opération de retrait des conteneurs de déchets à recycler organisée par la Communauté de Communes avec l'aide de plusieurs élus s'est bien déroulée et la majorité des bacs a pu être distribuée. Les personnes n'ayant pas récupéré leur bac pourront le faire à St Martin, au 1231 LD Montboulin (dates précisées sur le site internet de la CCTHB).

Les travaux de déploiement de la fibre ont débuté aux Thébaults et vont se poursuivre sur le territoire communal. Les emplacements de poteaux sont en cours de traçage. Une réunion d'information est prévue le 29 janvier prochain à 10 h 00 à la salle des fêtes de Saint Martin d'Auxigny.

Le Maire indique que la commission Culture de la Communauté de Communes poursuit ses travaux avec notamment la définition des catégories d'usagers du futur espace Victor Hugo (salle de spectacle) à Henrichemont et des tarifs de locations qui pourraient être consentis. Tous les spectacles de la saison culturelle de la C.C.T.H.B. qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020 seront reconduits pour cette année.

Il est donné connaissance au Conseil Municipal des remerciements reçus pour la distribution de bons d'achat auprès des commerçants, restaurateurs et vigneron aux Aînés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21 h 00.